

Pause café avec une hermine: le quotidien de la Fondation SWO

Depuis plusieurs années, la Fondation SWO (Stiftung Wirtschaft und Ökologie) est active en Valais et combine dans son engagement l'économie, l'écologie et la société. La fondation a son siège à Schwerzenbach, dans le canton de Zurich, et possède des sites à Arlesheim, près de Bâle, et à Sierre. Violaine Leyat est responsable du site Romandie et donc aussi chargée des projets et des missions en Valais. Nous avons souhaité en savoir plus sur la fondation et son engagement en Valais et avons réalisé une interview avec Violaine Leyat.

Violaine, quelles sont les principales préoccupations de la SWO?

L'un des objectifs prioritaires de la SWO est de lancer des programmes innovants et durables, dont certains qui ne pourraient voir le jour sans un soutien initial. Dans ce cadre, nous collaborons étroitement avec d'autres institutions et bailleurs de fonds, toujours dans le but que les programmes atteignent, après quelques années, un degré d'autofinancement suffisant. Une de nos priorités est également de placer l'humain et le social au cœur de chacun de nos projets et programmes. Cela se traduit par la sensibilisation et la compréhension de l'humain à son environnement, par une gestion quotidienne d'équipe fondée sur la cohésion et la bienveillance, ainsi que par un accompagnement actif de nos participants dans leurs éventuelles recherches d'emploi.



© SWO

*Violaine Leyat, responsable de la Suisse romande de la SWO.
Violaine Leyat, Standortleiterin Romandie der SWO.*

Quelles sont vos missions et vos projets ? Qui sont vos clients ?

Au sein de nos trois antennes, notre programme principal consiste à créer et accompagner des groupes de travail, composés principalement de civilistes, de personnes en procédure d'asile et de bénévoles, qui réalisent tout au long de l'année des travaux d'entretien du patrimoine naturel et culturel. Notre éventail de prestations est très large : fauche manuelle, restauration de murs en pierre sèche, plantation et entretien de haies vives, et bien d'autres activités encore. Ces travaux sont réalisés sur mandat de diverses structures publiques, telles que le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP), les communes et bourgeoisies, les parcs naturels ainsi que de nombreuses associations.

Le problème rencontré par de nombreuses espèces en Valais est notamment le manque d'habitats, la destruction des habitats interconnectés par la construction de zones résidentielles, commerciales, d'infrastructures. C'est précisément là qu'intervient la SWO, notamment en créant des microstructures, des corridors de connexion et des espaces verts. Existe-t-il des projets similaires de la SWO en Valais ?

En Valais, nous réalisons ce type de projets principalement pour le compte de commanditaires, qui en sont les initiateurs. À titre d'exemple, le projet «Promotion de la biodiversité dans les cultures fruitières intensives de plaine du Rhône» de l'Antenne valaisanne de la Station ornithologique, pour lequel nous avons construit de nombreuses structures refuges et effectué de nombreuses plantations. Notre objectif est également de sensibiliser les particuliers à l'importance de ces aménagements naturels via des cours que nous proposons dans le canton.

La SWO s'engage également en faveur d'aménagements paysagers naturels dans les zones urbaines. Observe-t-on un retour à des jardins naturels dans le Valais ?

J'ai en tout cas le sentiment qu'il existe un réel intérêt de la part du public pour apprendre à entretenir leur jardin de manière durable et respectueuse de la faune et de la flore. Les cours de fauche à la faux que nous proposons en Valais depuis maintenant trois ans connaissent par exemple un grand succès, et la plupart des participants repartent avec le matériel nécessaire pour faucher eux-mêmes, ce qui est bon signe. Nous avons également animé ce cours pour des paysagistes, qui nous confient toutefois que ce type d'entretien ainsi que la

mise en place de prairies naturelles est difficile à promouvoir auprès de leurs clients, souvent attirés par des extérieurs qui semblent, à tort, plus «faciles» à entretenir.

La SWO propose désormais le cours sur la biodiversité sous forme de formation annuelle complète sanctionnée par un certificat de praticien en biodiversité reconnu par JardinSuisse. Peux-tu nous en dire plus sur le contenu et le public cible de ce cours? Ce cours est-il également proposé en Valais?

Les cours sur la biodiversité s'adressent à toutes les personnes intéressées par la protection de la biodiversité, ainsi qu'aux spécialistes qui souhaitent approfondir leurs connaissances afin d'agir efficacement sur le terrain. Après avoir suivi au moins six modules et rédigé un mémoire, les participants obtiennent le certificat «Praticien en biodiversité». Il est également possible de choisir uniquement certains thèmes parmi les 12 proposés.

Les cours sont dispensés par des spécialistes de la SWO qui partagent leur expérience pratique. Ils transmettent les bases essentielles d'un entretien naturel et durable afin que les participants puissent mettre en œuvre leurs propres projets en matière de biodiversité. Parmi les thèmes abordés figurent notamment l'entretien des haies et des saules têtards, la construction de petites structures pour les mammifères, les reptiles et les amphibiens, ainsi que la gestion et le développement des habitats des ruisseaux. Ces cours ne sont pas encore proposés en Valais, mais il est prévu d'en proposer une partie sur place dans les années à venir, en fonction de la demande et des besoins locaux.

Afin de protéger une colonie valaisanne de martinets qui avait perdu ses sites de nidification en raison de travaux de construction, votre chef d'atelier, qui est également ornithologue, a fabriqué des nichoirs sur mesure. La fabrication de vos nichoirs à Sierre s'inscrit dans le cadre d'un programme social. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Chaque hiver, lorsque le travail de terrain se fait plus rare, nous investissons un atelier participatif à Sierre pour fabriquer des nichoirs destinés aux espèces qui peinent malheureusement à en trouver dans leurs milieux naturels. Parmi elles figurent, entre autres, le torcol fourmilier, le rougequeue à front blanc, la chouette effraie ou encore les chauves-souris. Sous les conseils avisés de nos chef-fes de projet, les participant-es scient, poncent et assemblent les différents modèles qui sont disponibles dans notre boutique en ligne, sur le site internet de la SWO. À la demande de nos clients, notre ornithologue, également responsable de la menuiserie, conçoit des plans sur mesure, comme celui récemment réalisé pour une colonie de martinets en Valais.

Dans le Valais, tu passes beaucoup de temps dans la nature. As-tu un souvenir particulier d'un animal sauvage que tu as aperçu?

Il y a quelques années, dans les vergers de la plaine du Rhône, nous construisions des pierriers destinés à accueillir l'hermine et sa portée. Lors d'une pause café, un de mes coéquipiers était assis par terre quand, tout à coup, une hermine à couru sur ses genoux, disparaissant presque aussi vite qu'elle était apparue. Encore tout surpris de rencontrer justement l'animal pour lequel nous travaillons si durement, nous nous sommes dit qu'elle était sans doute venue nous remercier... ! Un petit moment de magie dont on parle encore maintenant.

Entretien réalisé par Sonja Oesch

Plateforme de connaissances

La plateforme de connaissances de la SWO, librement accessible, fournit aux personnes intéressées des informations sur les différentes actions possibles en faveur de l'homme et de la nature. La plateforme de connaissances est accessible sur le site Internet de la SWO: www.stiftungswow.ch.

Le Parlement national ne connaît aucune limite à la régulation des loups

(ats) Les Chambres fédérales ont décidé que les loups qui causent des dommages et pour lesquels une autorisation de tir a été délivrée pourront également être abattus dans les districts francs fédéraux (motion Friedli, UDC/SG). En outre, les « loups problématiques » pourront être abattus tout au long de l'année, même s'ils appartiennent à une meute (motion Broulis, PLR/VD). Le Conseil des États avait déjà approuvé les deux motions auparavant. Désormais le Conseil fédéral est tenu d'élaborer un projet de révision de la loi sur la chasse. Albert Rösti avait plaidé en faveur d'un rejet des deux motions. Le droit de chasse offre déjà aujourd'hui la possibilité d'intervenir en cas de problèmes avec les loups. Les loups isolés peuvent être abattus toute l'année. En revanche, la régulation des meutes tout au long de l'année serait contraire à la loi sur la chasse et à la loi sur la protection des animaux.